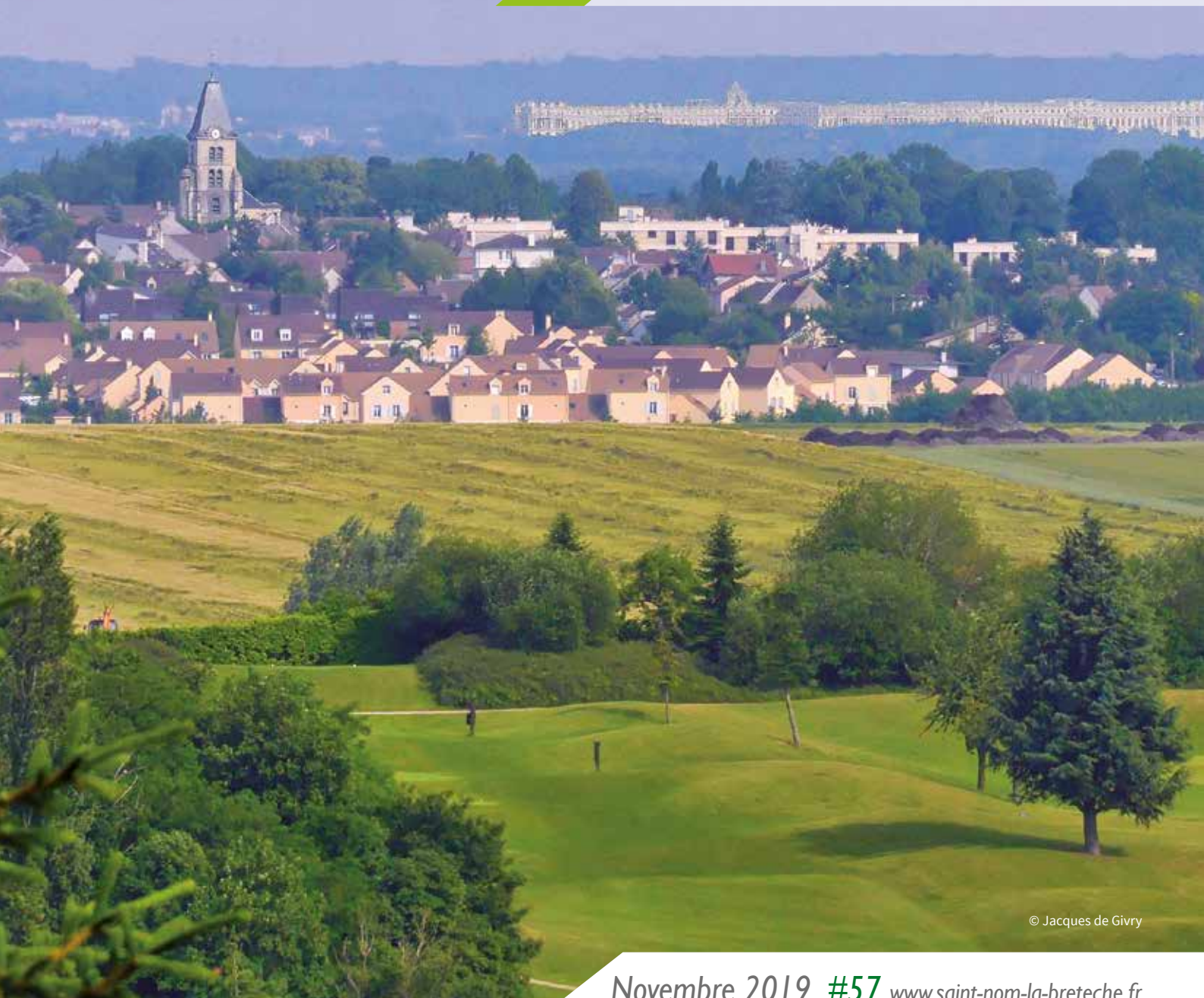


Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM  *Toute l'actualité de votre village*

DOSSIER

Page 12 et 13

Plaine de Versailles
découvrez ses richesses



© Jacques de Givry

Novembre 2019 #57 www.saint-nom-la-breteche.fr



9

Salon des Artistes
du 16 au 24 novembre



11

Investiture du nouveau
Conseil municipal Jeunes



14

Le nouveau parking
des Platanes est ouvert !



15

Le tri sélectif,
un enjeu majeur





GIMCOVERMEILLE
Le talent immobilier

**CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE,
NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.**

6, Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche - Tél. : 01 34 62 08 08 - www.gimcovermeille.com

EXPERTISE & DEVELOPPEMENT
expertise comptable / commissariat aux comptes
En activité depuis 2002

01 34 57 81 69
dfaugere@expertisedeveloppement.com
www.expertisedeveloppement.com

NOUVELLE INSTALLATION À NOISY-LE-ROI
12, Rue Victor Hugo (Proche de la Gare) - 78590 Noisy-le-Roi

L'Expertise Comptable & l'Audit Autrement

- Bien choisir sa forme juridique : S.A.R.L. ou S.A.S. ?
- Optimisation de la rémunération du dirigeant : salarié ou travailleur non salarié ?
- Arbitrage dividendes ou rémunération ?
- Créer et gérer votre S.C.I. : impôt sur le revenu ou impôts sur les sociétés ?
- Audit d'acquisition et évaluation de votre entreprise.
- Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), optimisation fiscale de votre patrimoine.
- Commissariat aux apports, à la transformation et à la fusion.



spa akoya
www.spa-akoya.fr

**Ouvert du mardi au samedi,
nocturne le vendredi.**

Tél. : 01 30 80 24 57

37, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Membre du 

**LA SOURCE DE DÉTENTE
POUR TOUS...**

- SOINS
- BEAUTÉ
- MASSAGES
- HAMMAM





Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Nous sommes tous attachés à l'environnement privilégié dans lequel nous vivons, aux terres cultivées, à la forêt de Marly et à la Plaine de Versailles, qui bordent et protègent notre village. A quelques kilomètres de grands centres urbanisés et de la capitale nous avons la chance d'être effectivement et administrativement dans une zone rurale.

Préserver cette ruralité est un souhait largement partagé. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer le dossier de ce numéro à l'association de *La Plaine de Versailles* qui œuvre très activement à la protection de notre territoire et à son développement harmonieux. Elle est à l'origine d'une charte paysagère dont notre commune ainsi que ses voisines de la Plaine sont signataires.

La qualité de notre environnement dépend aussi des choix et des comportements de chacun d'entre nous dans des domaines comme l'alimentation (le terroir des Yvelines compte de nombreux producteurs), la lutte contre le gaspillage (il y est veillé en restauration scolaire), le tri des déchets domestiques, et même le respect des limites de vitesse en ville : la sécurité des déplacements vaut bien autant que la sécurité alimentaire.

Dans le village, vous constatez visuellement l'avancement des travaux engagés et la qualité de leur réalisation : les aménagements prévus et nécessaires prennent leur place. Je sais que la suppression d'arbres pour aménager le parking paysager a suscité de l'émotion et je le comprends. Mais, comme je l'ai déjà exposé, cette réalisation répond à des besoins réels dans une zone où le nombre d'habitants et l'activité se sont fortement accrus. Nous avons veillé à replanter en nombre des arbres et végétaux de qualité pour façonner une entrée de village accueillante.

En complément, voici un point rapide sur des actions importantes en cours :

- « délaissés » de la déviation : des conventions viennent d'être conclues avec le Département qui gère jusqu'ici l'entretien des terrains bordant la déviation de la D307. Notre commune va pouvoir envisager leur aménagement, exception faite des ronds-points qui resteront gérés par le Département jusqu'à fin 2020.

- centre multi-accueil : les études pour son agrandissement, prévues dans le budget en cours, sont engagées.

- Flexigo devenu « TAD Gally Mauldre » : après avoir obtenu le rétablissement d'une ligne fixe de bus aux heures pleines, nous avons sollicité notre communauté de communes pour qu'elle soit force de proposition auprès d'Ile-de-France Mobilités qui prépare actuellement un appel d'offres, lequel conditionnera le choix de notre futur prestataire de transport. La CCGM a ainsi débloqué des fonds et mandaté *Iter*, cabinet indépendant, pour formuler et faire connaître les besoins précis de notre population à IDF Mobilités. Par ailleurs, une réunion productive s'est récemment tenue entre Laurent Richard (Président de la CCGM), Myriam Brenac (responsable de la commission transports de la CCGM), des responsables de la toute récente association d'usagers, et moi-même. Nous suivons ce dossier de très près avec tous les acteurs concernés.

Dans tous les domaines de l'action municipale élus et agents continuent d'agir et Saint-Nom-la-Bretèche continue d'avancer. Au plaisir de vous croiser prochainement lors des prochains événements dont vous trouverez le détail dans le riche agenda de cette fin d'année !

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Elections municipales
Recensement citoyen
Horaires de la mairie
Prochain conseil municipal
Permanences d'urbanisme

5 AGENDA

7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Lunettes de stars
Don du sang : merci !
Classement coupe de golf de la mairie
Grand nettoyage d'automne
Salon des Artistes
Les oiseaux de nos jardins

10 GÉNÉRATIONS

Accueil de loisirs périscolaire
Prévention des chutes
Registre grand froid et canicule
Le CMJ renouvelé
Médailles du travail
Etat-civil

12 DOSSIER

La Plaine de Versailles

14 CADRE DE VIE

Ouverture du parking des Platanes
Ravalement maison des associations
Les travaux en bref
Tri sélectif des déchets

16 TERRITOIRES

Rendez-vous économique CCGM

17 VIE ÉCONOMIQUE

Le p'tit tablier bleu traiteur
TonAvenir, orientation scolaire

18 DÉCRYPTAGE

Conseil municipal du 24 septembre

19 PRÉVENTION

Halte aux arnaques et aux cambriolages
Voisins vigilants et solidaires
Conciliateur de justice

20 RETOUR EN IMAGES

Sur les événements récents

22 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020



L'inscription des nouveaux habitants sur les listes électorales est possible en mairie jusqu'au **vendredi 7 février 2020** inclus.

Un formulaire téléchargeable sur le site www.service-public.fr ou disponible en mairie est à compléter, accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Horaires mairie

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil et état-civil le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h.

+Infos : 01 30 80 07 11 (service des élections de la mairie).

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le **jeudi 5 décembre** à 20h30 en mairie.

L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et sur le site de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr où vous pouvez aussi retrouver les compte-rendus de chaque séance. Nous vous rappelons également que les séances sont ouvertes au public.

Urbanisme

Nathalie Madelaine, responsable du service urbanisme et des affaires juridiques de la commune, vous reçoit désormais sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Elle vous conseille sur vos démarches d'urbanisme et vous renseigne sur la réglementation en vigueur à Saint-Nom-la-Bretèche, Tél. 01 30 80 07 04.

Nota : les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire.

Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit alors une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 57 - Novembre 2019

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.
Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Mise en page par nos soins. Impression : Studiograph. 2 500 exemplaires.
Photos : Tout droit réservé. Dépôt légal : Novembre 2019 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
[facebook.com](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)
[/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web
www.saint-nom-la-breteche.fr

SPECTACLES

RÉCITAL DE PIANO

Dimanche 24 novembre
Sung Eun Kim Vieille, concertiste et professeure de piano au Conservatoire de Musique, se produira à l'Espace JKM à 16h. Participation libre.

CHŒUR SCALAE CAELI

Dimanche 8 décembre
Interprétation de l'œuvre de Marc-Antoine Charpentier « La Messe de minuit pour Noël » et de chants traditionnels à 16h à l'église du village.

CONCERT DE NOËL

Samedi 21 décembre
Avec les élèves et les professeurs du Conservatoire de Musique et de Danse, à l'Espace JKM à 20h. Entrée gratuite.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Vendredi 3 janvier
« Le loup qui est devenu clown » avec Will Maës à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 € (sur place).

+ d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) 01 30 56 66 27
sec.culture.asso@mairiesnlb.fr

ANIMATIONS

LOTO

Dimanche 17 novembre
Organisé par « Enfance du Monde - Rayon de Soleil » à partir de 12h à l'Espace JKM.

VENTE ANNUELLE

Vendredi 29 novembre
Confitures, miel, gâteaux, petite brocante... Vente proposée par l'association « Le Temps des Loisirs » en mairie de 10h à 17h.

TÉLÉTHON

6 et 7 décembre
En partenariat avec les associations locales. Programme en cours de préparation.

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 7 décembre
A l'Espace JKM, de 10h à 18h.



ANIMATIONS DE NOËL

Vendredi 20 décembre

En centre village à la sortie des écoles (détails en bas de page).

EXPOSITION

SALON DES ARTISTES

Du 16 au 24 novembre
Exposition des œuvres d'une trentaine d'artistes locaux, salle du conseil municipal de la mairie. Entrée libre. Horaires d'ouverture détaillés page 9.



CEREMONIE

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 11 janvier

A l'Espace JKM à 11h.
Ouvert à tous les habitants.

CONFERENCE

LES OISEAUX DE NOS JARDINS

Samedi 30 novembre
Gilles Grandclaude, représentant LPO, vous apprendra à reconnaître et préserver les oiseaux, en mairie de 10h à 12h. Expo sur ce thème du 15 novembre au 7 décembre en mairie.



SOUVENIR

ARMISTICE DE 1918

Lundi 11 novembre
à 11h au monument aux Morts.

HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

Jedi 5 décembre
au monument aux Morts
(horaire précisé ultérieurement).

ANIMATIONS FETES DE NOEL

Parce que Noël est un moment magique pour les enfants, le Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de la mairie leur propose...

Vendredi 20 décembre 2019

> SPECTACLE DANS LES ÉCOLES

Le matin à l'école élémentaire, l'après-midi à la maternelle.

> GOÛTER À LA SORTIE DES ÉCOLES

A partir de 16h30, distribution de jus de fruits et quatre-quarts avec animation musicale.

> VISITE DU PÈRE NOËL

Jusqu'à 19h, le Père Noël offrira des bonbons aux enfants et les parents seront libres de faire des photos en sa présence !

Un manège sera également présent place de l'Europe du 25 novembre au 20 décembre.



La boîte aux lettres du Père Noël sera à disposition des enfants, place de l'Europe.

L'Aventura

Brasserie - Restaurant Italien
Pizzas à emporter - Antipasti - Pâtes
Formule le midi

Ouverture 7j/7 sauf lundi soir

12, rue Michel Pérot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél : 01 30 80 44 15
Réservation par téléphone.



Label-vue@orange.fr
www.label-vue.fr



Grâce la technologie YUNIKU nous scannons votre visage pour entrer vos lunettes parfaitement sur-mesure.
En Exclusivité dans les Yvelines

Tél. : 01 34 62 18 75
Du Mardi au samedi de 9h30 à 12h30 / 14h30 à 19 h
12, rue Michel Pérot - Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche



Évasions Gourmandes

Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie

Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison
Pain Bio / Traiteur pour réception

1 Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 81
Du mercredi au dimanche de 7h à 20h (Fermeture le dimanche 19h)

VEDAS

Haute gastronomie indienne • Spécialités tandoori • Curry • Pains indiens

Ouvert 7j/7



Cocktail dînatoire
Soirée Bollywood
Traiteur
Food truck indien

Plats à emporter -10%
Privatisation

Livraison gratuite
Commander avec 



01 30 81 00 00
vedas78340@gmail.com
www.vedas-restaurant.com
10, rue du Président Kennedy
78340 Les Clayes-sous-Bois
Parking privé



Depuis 1984

AUGU

Fermetures

L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas ■ Fenêtres ■ Volets
Portes ■ Automatismes ■ Stores

01 34 51 72 84

PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél./Fax : 01 30 80 23 88

Insolite

Lunettes de stars

Une exposition originale proposée par le magasin Label Vue



Pour célébrer les 10 ans du magasin d'optique *Label Vue*, place de l'Europe, Sandrine Das Neves, sa fondatrice, a présenté durant 10 jours en septembre, une exposition rassemblant 14 paires de lunettes authentiques de célébrités telles que Michel Polnareff, Johnny Hallyday, Elton John, Nana Mouskouri, Brigitte Bardot, Pierre Dac, Serge Gainsbourg, Jackie Kennedy ou encore Pierre Bellemare... Ces lunettes proviennent de la collection de Pierre Marly « l'opticien des stars » aujourd'hui décédé. Une partie de cette collection a été acquise par l'un des fournisseurs de *Label Vue*, lors d'une vente aux enchères et présentée pour la première fois dans notre région.

.....

MERCI !

Je donne mon sang,
je sauve des vies !



Vous avez été 87 volontaires à donner votre sang, dont 18 pour la première fois, lors des deux collectes organisées en mairie par l'Établissement Français du Sang.

Donner son sang est un geste solidaire qui permet de sauver de nombreuses vies. C'est aussi une action qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage !

Merci à tous ceux qui s'engagent pour le don de sang !

Coupe de Golf de la mairie

Un privilège pour les amateurs de golf de la commune

Le vendredi 13 septembre, très ensoleillé, aura porté chance aux gagnants de la 31^e Coupe de Golf de la Mairie - trophée Patrice Galitzine - compétition en scramble à deux réservée aux nonnais-bretêchois ayant un handicap inférieur ou égal à 34.

C'est chaque fois, pour l'ensemble des participants, un réel plaisir que de jouer sur le parcours du golf de Saint-Nom-la-Bretèche dont la réputation dépasse nos frontières. Merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cet événement municipal, notamment le directeur du golf et son équipe, l'association USSNB Golf, sans oublier les sponsors : *Saint-Nom-la-Bretèche Voyages* et l'agence *BNP-Paribas*.



▲ **Danièle Montfort-Ligonie (2^e à gauche) a remporté, par tirage au sort, un séjour de 5 nuits sur l'île de Mahé aux Seychelles offert par la chaîne hôtelière « Constance », partenaire de l'agence Saint-Nom-la-Bretèche Voyages.**

◀ **Sébastien Morlet et Benjamin Duclaux (à gauche) vainqueurs de la coupe au classement brut, et Isabelle de Plasse et Ulysse Jalon, meilleure équipe au classement net. Bravo à eux !**

Propreté

Deux opérations rondement menées...



Rien de tel qu'un bon nettoyage d'automne !

Deux initiatives citoyennes ont permis récemment de donner un coup de propre dans le village !

Le 12 septembre, dans le cadre de l'Espace Jeunes, deux élèves de 4^e, Auriane et Camille, ont donné l'impulsion pour nettoyer le petit bois proche du terrain de base-ball. 14 jeunes ont participé à cette opération qui a permis de remplir 3 sacs poubelle et de sensibiliser chacun des participants au problème des déchets.



Et le 21 septembre c'est Grégory, habitant de la rue Charles de Gaulle, qui a organisé pour la 2^e fois l'édition locale du World Clean Up Day. Comme l'an dernier, l'objectif était surtout de débarrasser les bords de routes départementales de déchets souvent jetés par les fenêtres par les automobilistes.

Dans une ambiance conviviale, une vingtaine de personnes a donc sillonné les abords de la D307 et de la D98. Au total, elles ont rempli 35 sacs et ramassé 150 kg de déchets, récupérés par les services techniques de la mairie à l'issue de la journée.

Bravo et merci aux organisateurs de ces opérations et aux volontaires qui ont entendu leur appel. Quand chacun fait un petit geste pour la propreté et l'environnement, c'est un grand bénéfice pour tous !



Atelier de Noël de la MLC

La Maison des Loisirs et de la Culture propose aux enfants âgés de 3 à 12 ans de participer, samedi 14 décembre 2019, à une multitude d'activités manuelles sur le thème de Noël, à l'Espace JKM !

Tarif : 12 €. Goûter offert. Places limitées.
Réservation obligatoire. Contact : 01 34 62 54 65.

Terre-Elec Installation - Dépannage

Chauffage - Domotique - Électricité Générale
Interphone - Vidéophone - Alarmes
Automatisme Portail

40, rue de Fontenelle
78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com



DEVIS GRATUIT

Culture

Salon des Artistes

Du 16 au 24 novembre 2019, salle du Conseil municipal en mairie

Cette année, le Salon présentera les œuvres d'une trentaine d'artistes amateurs - voire professionnels - du village et des communes environnantes.

Ces derniers exposeront quelques-unes de leurs créations récentes dans les domaines de la peinture, de la sculpture, du dessin, de la photographie, de la mosaïque, etc...

Un espace particulier sera dédié au thème de l'abstraction.

Cette exposition se déroulera au premier étage de la mairie, salle du conseil municipal et son annexe. Entrée libre.

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi, 14h à 17h
- Mercredi de 9h30 à 12h,
- Samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h.



+info : Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA)
Tél. 01 30 56 66 27 / email : sec.culture.asso@mairiesnlnb.fr

Conférence 
sur les oiseaux de nos jardins
Animée par Gilles Grandclaude, représentant LPO
Samedi 30 novembre 2019
de 10h à 12h, en mairie
Apprenez à connaître, attirer les oiseaux
- Projection commentée d'un film sur les oiseaux des jardins
- Exposition de nichoirs
- Échanges / questions
Exposition
« Les oiseaux de la Plaine »
du 15 novembre au
7 décembre 2019 inclus
en mairie
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE
Mairie 32 rue de la Fontaine des Vaux - Tél. 01 30 80 07 00

Les oiseaux de nos jardins se posent en mairie...

Selon les observations du CNRS et du Muséum d'histoire naturelle, environ un tiers des oiseaux ont disparu des campagnes ces vingt dernières années. En cause : la destruction des habitats et l'utilisation de pesticides et insecticides qui détruisent leurs sources de nourriture, les insectes notamment.

Bonne nouvelle : dans nos jardins, nous pouvons aider les oiseaux et c'est ce que Gilles Grandclaude, représentant LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), invité par le comité Environnement, viendra nous expliquer **samedi 30 novembre** de 10h à 12h en mairie.

Savoir les reconnaître, quand et comment les nourrir, quels mangeoires et nichoirs choisir, quelles haies planter pour les attirer... C'est tout ce que vous apprendrez lors de cette conférence. Vous pourrez aussi poser vos questions et voir des nichoirs.

Et aussi : ne manquez pas l'exposition sur les oiseaux de la Plaine **du 15 novembre au 7 décembre 2019** en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Solidarité

Le saviez-vous ?

1) Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux personnes vulnérables de s'inscrire (ou être inscrites) sur un registre confidentiel pour bénéficier d'une vigilance particulière en cas de grand froid ou de forte chaleur.

Lorsqu'une alerte météorologique est déclenchée par la Préfecture, le CCAS contacte ces personnes et, si besoin, leur apporte aide et assistance. Fiche d'inscription en mairie ou téléchargeable sur le site : www.saint-nom-la-breteche.fr.

2) L'allocation énergie est reconduite pour 2019-2020 par le CCAS qui la finance à 100 % depuis le désistement du conseil départemental. Elle peut bénéficier aux personnes non-imposables selon certains critères (exemples : âge, nombre d'enfants...) et sous condition de ressources. Informations auprès du CCAS.

Contact CCAS : 01 30 80 07 16.

Prévention des chutes

Conférence grand public, mercredi 8 janvier 2020

Vous (ou l'un de vos proches) êtes âgé(e) de 65 ans ou plus ? Vous rencontrez parfois des troubles de l'équilibre, des difficultés de mobilité et/ou vous avez toujours la crainte de tomber présente à l'esprit ?

Le réseau de santé GRYN, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie, vous invite à participer à une conférence de sensibilisation sur le thème de la « prévention des chutes » :

Mercredi 8 janvier 2020 à 10h en mairie

Cette conférence sera aussi l'occasion de vous présenter les ateliers qui portent sur ce thème et qui auront lieu à partir du 15 janvier 2020, de 10h à 11h30, sur dix séances hebdomadaires. Participation gratuite. Places limitées.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Marina Jourdain, ergothérapeute du réseau GRYN, au 01 30 61 70 16.



Vaccination contre la grippe : c'est maintenant !

La campagne 2019-2020 de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté mi octobre pour se poursuivre jusqu'au 31 janvier 2020. L'Assurance maladie recommande de se faire vacciner au début de l'automne, avant la circulation active des virus grippaux. Parlez-en à votre médecin, votre sage-femme ou votre pharmacien.

Accueil de loisirs périscolaire

Pierre Borie, nouveau directeur de l'accueil de loisirs en maternelle



La mairie a recruté à la rentrée Pierre Borie en tant que directeur de l'accueil de loisirs périscolaire en maternelle. Son rôle : manager l'équipe d'animation en charge de l'accueil des enfants avant et après l'école, le matin de 7h30 à 8h15 et le soir de 16h30 à 19h, ainsi que durant la pause méridienne, de 11h30 à 13h20.

Dans l'attente du recrutement d'un(e) responsable en élémentaire, Pierre assure l'encadrement de l'équipe périscolaire en partenariat avec Dorothée Vaille, responsable du service scolaire en mairie.

Tous deux sont bien sûr à l'écoute des parents pour toute question liée à ce service municipal qui vient d'être agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

L'accueil de loisirs des enfants, les mercredis et durant les vacances scolaires, plus communément appelé « centre de loisirs » est confié à la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC), place Henri Hamel, où Pierre Borie occupe également le poste de directeur adjoint. Rappelons que ce service extra-scolaire est, depuis 2013, de la compétence de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM).

Jeunesse

Le CMJ renouvelé !



Le 10 octobre avait lieu en mairie l'investiture du nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) renouvelé pour moitié suite à l'élection conduite dans les règles par Marc Eloffe, responsable du secteur jeunesse. Ces jeunes élus auront pour lourde tâche d'être à l'écoute de l'ensemble de leurs camarades, de mener, en leurs noms, des actions d'intérêt général et de faire des propositions en faveur de la jeunesse. Bravo pour cet engagement citoyen !

Carnet

NAISSANCES

Elisabeth LUITAUD

21 MAI AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Soizic URION

22 JUIN AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Ethan RIET GUYOMARD

4 JUILLET AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Cassandra BERRARD

22 SEPT. AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Charlotte WOISSELLE

1^{ER} OCT. AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

MARIAGES

A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Paul KASSIS et Camille PEREDA

LE 15 JUIN 2019

Didier CHAMBRAS et Florence CROZ

LE 15 JUIN 2019

Thierry COUSIN-DAVID

et Sabrina CUVELIER

LE 22 JUIN 2019

Mathieu RIBOT et Raphaëlle RENOU

LE 22 JUIN 2019

Octavio CARDENAS SEDANO

et Pauline HEURTEVENT

LE 28 JUIN 2019

Yoan MENDES et Vanessa LEROY

LE 28 JUIN 2019

Olivier BREL et Amandine RENAUD

LE 21 SEPTEMBRE 2019

Célio DE OLIVEIRA LOPES

et Yulia GORBUNOVA

LE 12 OCTOBRE 2019

DÉCÈS

Paul CORNU

1^{ER} JUIN A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Bernard GAUTIER

5 JUIN A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Jacques BUSCOT

7 JUIN AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Hervé NAGUET

15 JUIN A NEUILLY-SUR-SEINE

Marcel AUVRAY

7 JUILLET A RUEIL-MALMAISON

Gérard MARGUIER

12 JUILLET A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Pierre MAIRE

27 AOUT A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Nota : Les informations ci-dessus ont fait l'objet d'une autorisation de diffusion de la part des familles concernées.

Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois ayant obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Les récipiendaires ayant autorisé la diffusion de ces informations sont, pour la promotion de juillet 2019 :

- Eric PAILLAS, Ingénieur chez Degremont France (Vermeil)
- Sandra RENON, Responsable canal distribution Industrie chez Schneider electric France (Argent)
- Didier SAINT PAUL, Ingénieur chez Esso SAF (Or)
- Christine VINCENT, Ingénieur-administrateur supply chain chez Grid Solutions (Or)

Les personnes pouvant prétendre à ces distinctions doivent transmettre leur candidature au CCAS de la mairie avant le 1^{er} mai prochain pour la promotion du 14 juillet 2020 et le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier 2021. Renseignements : 01 30 80 07 16.

Le repas des aînés

Le repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie se déroulera au restaurant du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche les mardis 3 et 10 décembre 2019. Les Nonnais-bretêchois(es) âgé(e)s de 72 ans et plus ont reçu mi-octobre un formulaire leur permettant de s'y inscrire avant le 5 novembre. Un rendez-vous convivial chaque année très attendu et apprécié !



Le bonheur est dans la Plaine...

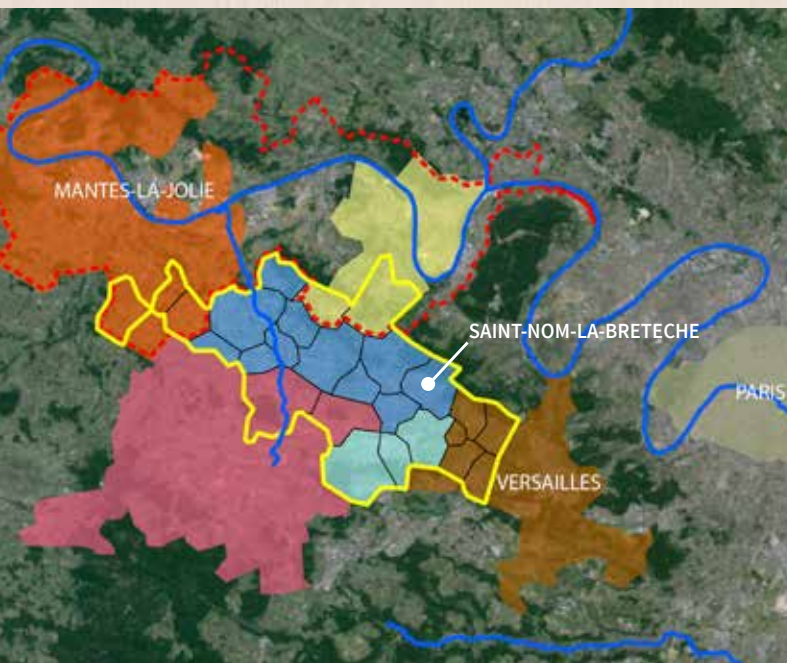
La Plaine de Versailles, nous y vivons ! C'est à la fois une région naturelle située entre le château de Versailles à l'Est et la vallée de la Mauldre à l'Ouest, et une association dédiée au développement durable de ce « royal » territoire.

L'association qui rassemble à la fois des agriculteurs, des élus, des citoyens, des associations, des entreprises, s'est donnée pour mission de dynamiser le territoire en donnant à ses acteurs les moyens de coopérer et de monter des projets communs. Le résultat est là : Printemps de la Plaine, charte paysagère, cafés-sciences...

C'est parti pour une balade découverte des richesses de la Plaine.



UN PEU D'HISTOIRE-GEO



Tout a commencé en l'an 2000. Pour protéger la fameuse perspective du Château de Versailles vers l'infini et l'ancien domaine de chasse des rois de France, l'État a classé 2 600 hectares de terres situées dans le prolongement du Parc du Château. Dans ces espaces soumis à une forte pression foncière, l'initiative était louable mais risquait aussi de bloquer toute initiative de développement notamment en matière agricole.

En 2004 est donc née l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles (ex APPVPA, Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets).

	Plaine de Versailles
	CA Versailles Grand Parc
	CC Gally Mauldre
	CC de l'Ouest parisien
	CA des deux rives de Seine
	CC Coeur d'Yvelines
	CA de Mantes en Yvelines
	Futur EPCI Seine Aval

Elle rassemble aujourd'hui 27 communes qui appartiennent à 5 intercommunalités différentes.

Toutes les communes de notre Communauté de Communes Gally Mauldre en font partie.

TROIS COLLEGES, DES ETUDES ET DU CONCRET !

Tout le monde peut adhérer à l'association et faire des propositions, participer aux réflexions et aux réalisations. Il existe trois collèges : un collège d'agriculteurs, un collège d'élus et un collège « société civile » qui rassemble à la fois les citoyens, les associations et les entreprises. Les trois collèges sont au service d'une mission commune : faire de la Plaine, un territoire vivant porteur d'innovations. Différents projets ont bénéficié ou bénéficient actuellement de leurs travaux :

- Rénovation de la gare de tramway de Feucherolles devenue la Maison de la Plaine, participation à la restauration d'un lavoir, étude préalable à la réalisation de l'allée royale de Villepreux.

- Appui à la mise en place d'une filière « légumes secs » au niveau agricole, cartographie des sols agricoles, signalétique pour les points de vente à la ferme.

- Création et mise en vente d'une « foodybox », un coffret apéro de produits locaux avec : bière brassée à Maule, chutney préparé à Davron, pétillant de pommes de Plaisir, terrine cuisinée à Jumeauville, biscuits salés de Crespières. Disponible à la Maison de la Plaine, chez les Deux Gourmands, aux Fermes de Gally et dans les boutiques de producteurs.

- Étude sur les causes de la mortalité des abeilles dans la Plaine. L'association cherche des financements pour poursuivre les travaux. Avis aux amateurs...

- Mise en place d'une « charte paysagère » signée en juin 2014 par les maires des 24 communes membres. Objectif principal : promouvoir et protéger toutes les formes d'agriculture, les richesses paysagères, écologiques et patrimoniales existantes. Des éléments de cette charte ont été intégrés dans les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

Connaissez-vous la Plaine de Versailles, un peu, beaucoup, à la folie ? Faites le quiz !



A - Où le ru de Gally prend-t-il sa source ?

1. Dans le parc du château de Versailles
2. Aux fermes de Gally
3. A Maule

Réponse 1 : Le ru de Gally prend sa source dans le parc du château, entre le Grand Canal et le Parc du Grand-Trianon, sillonne le territoire de la Plaine qu'on nommait anciennement « Val de Gallie » et rejoint la Mauldre en aval de Beynes.

B - Dans quelle commune se situe ce lavoir restauré récemment avec l'aide de l'association ?



1. Chavenay
2. Crespières
3. Rennemoulin

Réponse 2 : L'association a permis d'accompagner le démarrage du projet en décrochant des financements européens (projet LEADER). La restauration du lavoir s'est achevée en 2019.

C - Où peut bien nicher cette chouette effraie ?

1. Dans le clocher de l'église de Saint-Nom-la-Bretèche
2. Dans le hangar agricole de la ferme du Clos d'Ancoigny au vallon de Chavenay
3. En forêt de Marly

Réponse 2 : L'association Atena 78, spécialiste des rapaces, est intervenue dans le cadre du collège des agriculteurs et a permis l'installation de perchoirs et de nichoirs dans plusieurs exploitations agricoles et dans certains clochers. Il y a bien un nichoir dans le clocher de notre village, mais pour l'instant il est vide...



D) Combien de produits alimentaires transformés (jus de fruit, miel, confitures...) sont fabriqués localement par les producteurs et artisans de la Plaine de Versailles ?

1. Une dizaine
2. Une vingtaine
3. Une trentaine

Réponse 3 : En surface, ce sont les grandes cultures (céréales, oléagineux comme le colza, protéagineux comme la luzerne) qui dominent le paysage, mais la Plaine recèle de nombreuses autres activités agricoles et alimentaires telles que la production de fruits et légumes, de fleurs, l'élevage, la fabrication d'huile, de jus... La liste s'enrichit de jour en jour !

E) Qu'est-ce que les trames vertes ?

1. Les continuités écologiques nécessaires à la faune et à la flore pour se déplacer, se nourrir et se reproduire
2. Des chemins de randonnée en forêt
3. Des boucles cyclistes au milieu des champs

Réponse 1 : Le projet « trames vertes » a débuté en 2016 avec l'objectif de sensibiliser les communes et intercommunalités aux enjeux de la biodiversité et à accompagner des projets concrets. Traduction sur le terrain : plantation de haies avec 4 000 plants forestiers et une trentaine de fruitiers sur trois exploitations agricoles en mars 2019 sur la trame verte de Bailly à Villepreux.

Au fait, on commence par quoi ?

- ▶ Par une exposition : « Le Tacot », le tramway qui reliait Versailles à Maule, jusqu'au 31 décembre à la Maison de la Plaine à Feucherolles.
- ▶ Par une rando : itinéraires de randonnées disponibles sur www.plainedeversailles.fr, rubrique « Découvrir la Plaine - activités en plaine »
- ▶ Par un panier de légumes locaux : carte des producteurs disponible en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche.
- ▶ Par un p'tit café sciences : sur le thème de l'œnologie, avec la présence d'œnologue et vignerons locaux, jeudi 21 novembre, à 20h, salle des Anciennes écuries, Noiy-le Roi.
- ▶ Par un don pour contribuer à l'aboutissement de projets comme le projet « Abeilles ».

RENDEZ-VOUS sur www.plainedeversailles.fr et le facebook Plaine de Versailles pour tout savoir sur les actualités et les bons plans ! Contact : 01 34 59 33 31

Aménagement

Le parking des Platanes est ouvert !



L'aménagement du parking paysager à l'angle de l'avenue des Platanes et de la rue Charles de Gaulle est en voie de finition. La plantation de 45 arbres, de haies arbustives et de massifs de fleurs est en cours, ainsi que l'engazonnement des talus.

Ce parking gratuit de 60 places en "zone bleue" a ouvert début novembre. Le stationnement y est limité à deux heures les jours de semaine, entre 9h et 19h, et illimité en dehors de ces horaires, ainsi que les week-ends et jours fériés.

Il convient d'indiquer l'heure d'arrivée au moyen d'un disque aux normes européennes dont des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Les façades de la maison des associations, située 9 route de Saint-Germain, font actuellement l'objet des soins d'une entreprise spécialisée. Ce bâtiment communal, créé en 1844, avait pour première vocation de garder les jeunes enfants dont les mères travaillaient aux champs. Transformés ensuite en école de filles, ces locaux sont aujourd'hui très utilisés par les associations de la commune. Le bâtiment a la particularité de disposer de murs extérieurs faits de différents matériaux : pierres meulières apparentes, briques rouges ou jaunes, peinture, crépis. Le traitement des façades a nécessité l'installation d'un important échafaudage qui va aussi permettre de nettoyer la toiture.



Rue Ch. de Gaulle

Ce vaste chantier se poursuit selon le calendrier prévu. Les travaux se concentrent dans la partie Est jusque fin 2019, entre l'avenue des Platanes et le Clos Salibert. Durant ces travaux, la circulation est maintenue sur cette portion mais nécessite la mise en place de feux alternés particulièrement longs. Il est donc conseillé de sortir par le Nord du village, en empruntant la route de Saint-Germain.

Côté Ouest, les travaux d'enfouissement des réseaux « secs » (électricité, télécoms) continuent côté pair, entre la rue de la Procession et l'église.

Ecole Pasteur

L'absence des enfants les mercredis et durant les vacances de la Toussaint a été mise à profit pour finaliser la cour de l'école. Un préau a été créé à l'entrée pour faciliter l'accueil des élèves ; le billodrome, la structure de jeu et le potager sont maintenant fonctionnels ; les deux terrains de basket ont été tracés.

La création de l'ascenseur, accessible par le chemin de l'Abreuvoir, prendra plus de temps que prévu en raison de la découverte en sous-sol d'un imposant bloc de béton difficile à supprimer.

Corbeilles de tri

Ne vous trompez plus ! Les recommandations de tri figurent désormais sur les corbeilles réparties dans la commune : place de l'Europe, Espace JKM, stade et pôle sportif.



Déchets verts

Collecte ralentie en hiver

Les déchets végétaux sont collectés chaque semaine jusqu'au lundi 9 décembre. A compter de cette date, la production de déchets verts étant plus faible, la collecte devient mensuelle ou bimestrielle jusque début mars. Nous vous rappelons que les branchages issus des tailles d'arbres et arbustes doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt la veille de la collecte, liés en petits fagots d'1,20 m maximum. Des sacs en papier biodégradables sont disponibles à l'accueil de la mairie au prix de 5 € la dizaine pour vos autres déchets verts (feuilles, tonte...). Règlement par chèque ou appoint numéraire. Les autres contenants, limités à 10 par foyer, ne doivent pas dépasser 25 kg, tout comme les fagots.

Benne à gravats

Le dernier samedi des mois impairs, une benne à gravats est mise à votre disposition, chemin des Cochons, de 9h à 13h. Vous pouvez y déposer tous les déchets liés à vos travaux de construction, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés. Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

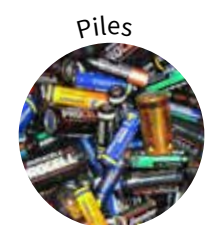
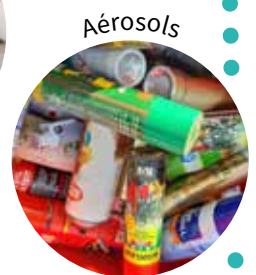
La prochaine benne sera mise en place le samedi 30 novembre 2019.

Recyclage

Tous à l'Écobus !



Quatre mercredis par an, en janvier, avril, juillet et octobre, l'Écobus stationne sur le parking de la Place de l'Europe à Saint-Nom-la-Bretèche pour collecter vos Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser ce service, assuré par la société Ségur, et permettez ainsi le traitement de déchets très nocifs pour l'environnement. A noter que l'Écobus vous est également accessible à Chavenay, place Rösrath, quatre samedis par an, en mars, juin, septembre et décembre. Rappelons que depuis 2013, la collecte, le traitement et la valorisation de nos déchets relèvent de la compétence de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) qui diffusera prochainement le calendrier annuel des collectes sélectives 2020.



La Communauté de Communes Gally Mauldre



Vous êtes commerçant, artisan en Gally Mauldre ?
Venez partager vos expériences et échanger sur :

- ▶ Les emplois (recrutements, aides)
- ▶ Les financements locaux et régionaux

▶ Renseignements par mail : deveco-gallymauldre@mairiesnlb.fr

ORGANISE

LES RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUES DE GALLY-MAULDRE

LUNDI 18 NOVEMBRE 2019
8H30 / 10H30

8h30 : Accueil petit déjeuner
9h00 : Début de la réunion

CINÉMA INTERCOMMUNAL
« LES 2 SCÈNES »

Place des Fêtes Henri Dunant
78580 MAULE



S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



**Remplacement
de Chaudière**

(Crédit d'impôt selon loi de finance)



**Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz** (Crédit d'impôt)

*Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise*
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle
Tél.: **01.30.56.71.87**

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr



Création - Rénovation
Carrelage intérieur
(Sol, Salle de bain, Cuisine)
Parquet

Terrasse

(Dallage, Carrelage,
Pavé, Bois, Composite
Dalle sur plot)

Démolition

06 86 84 02 14

06 26 68 31 67

SAS ISSNER

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



sas.issner@gmail.com

**Aménagement
de jardin**

Clôture

Pavage (Allée, cour)

**Entretien de
jardin (Taille, Tonte)**

Elagage, Abattage

06 33 66 23 43



Le p'tit tablier bleu



Votre traiteur maison 100 % local !

Mais qui porte ce joli p'tit tablier bleu ? C'est Pascale qui a posé ses valises dans le village il y a cinq ans après une carrière dans la restauration entre Paris et Palm Springs en Californie. Ce tablier, c'est le symbole d'une histoire familiale animée par l'amour de la cuisine depuis plusieurs générations.

Que concocte le p'tit tablier bleu ? Pascale Courmont cuisine maison des plats traiteurs pour permettre à chacun de manger à la fois sain et gourmand, local et de saison sans avoir à cuisiner. Elle propose quatre gammes différentes élaborées avec Nathalie Cresson, diététicienne-nutritionniste également basée à St-Nom-la-Bretèche :

- Des plats traditionnels comme le bœuf bourguignon, le sauté de veau Marengo.
- Des plats végétariens comme le tajine de légumes, le chili sin carne.
- Des plats légers comme la salade de quinoa au poulet.
- Des plats « junior » avec méli mélo de spaghetti bolo ou un menu étoilé à la ferme.

Comment goûter ? Vous pouvez commander par téléphone ou par email et *Le p'tit tablier bleu* vous livre gratuitement à domicile ou au bureau dans la commune. Au choix : formule déjeuner ou plats à l'unité ou encore panier gourmand hebdomadaire pour une personne ou plus. A noter : les emballages sont éco-responsables et biodégradables à 99 %.

Retrouvez aussi Pascale le vendredi après-midi sur le marché, place de l'Europe.

Contactez Pascale au 07 81 69 74 17 ou sur son site vitrine leptittablierbleu.fr

Initiative Seine Yvelines

Initiative Seine Yvelines, association créée en 1999, a pour missions d'accompagner les nouveaux entrepreneurs dans le montage de leurs projets, de financer les créations, reprises ou développements d'entreprises en attribuant des prêts d'honneur à 0 %, compris entre 4 500 € et 25 000 €.

Cette association, à laquelle la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) adhère, tient désormais une permanence tous les 2 mois en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche de 9h à 12h, avec ou sans rendez-vous, aux dates suivantes : mercredis 20 novembre 2019, 15 janvier, 18 mars, 20 mai, 15 juillet, 21 octobre et 16 décembre 2020.

Elle sera également présente à Maule, au cinéma « Les 2 Scènes », le lundi 18 novembre dans le cadre du second rendez-vous économique organisé à l'attention des commerçants et artisans de la CCGM (voir page ci-contre).

Contact : 01 30 91 21 14

TonAvenir

L'orientation scolaire et professionnelle personnalisée

Le parcours scolaire est devenu un véritable parcours du combattant dans lequel on demande à l'adolescent de faire des choix de plus en plus tôt : quelles spécialités choisir pour la 1^{ère} ou la Terminale ? Que faire après le BAC ? Vers quels métiers s'orienter ? Quels choix stratégiques mettre sur parcoursup ? Comment poursuivre ses études à l'étranger ? Camille Repussard, habitante de Saint-Nom-la-Bretèche, s'est donnée pour mission d'aider les jeunes à voir plus clair dans leur avenir.

Elle accompagne les élèves dès la 3^e jusqu'à la Terminale ainsi que des étudiants en réorientation, en 1, 2, 3 ou 4 rendez-vous selon le besoin.

Son approche se base sur le dialogue, l'échange, la confiance avec comme outils des tests d'orientation et exercices d'introspection. Une méthode précise et avérée avec à la clé un bilan personnalisé complet et pragmatique.

L'orientation est ainsi abordée sereinement par les familles, et l'adolescent en ressort grandi, motivé et confiant.

Pour compléter cet accompagnement, Camille propose aussi :

- Préparations à l'oral pour écoles de commerce, d'ingénieur, d'art & design...
- CV et lettre de motivation / projet motivé / études à l'étranger
- Stage de préparation aux concours d'écoles de commerce (Acces, Sesame), d'ingénieur (Avenir, Puissance Alpha, Advance, GEIPI Polytech)
- Gestion de Parcoursup de A à Z (inscription, vœux et/ou projet motivé-CV)



Contact : Camille Repussard, Tél : 06 46 72 43 38
Mail : camille.repussard@tonavenir.net / Site : www.tonavenir.net/cr

Vie municipale

Retour sur le Conseil municipal

Principales délibérations votées en séance du 24 septembre 2019

- **Logements communaux** Afin de prendre en compte l'évolution de l'indice annuel de référence des loyers publié par l'INSEE, il a été décidé de revaloriser de 1,0153 % les loyers des logements communaux au 1^{er} octobre 2019.
- **Budget principal** Divers ajustements par décision modificative n° 2 ont été apportés au budget de l'exercice en cours, pour un montant de 69 336,22 € en section de fonctionnement, et de 107 374 € en section d'investissement, le tout équilibré en dépenses et recettes.
- **Budget assainissement** Une erreur de plume s'étant glissée dans le tableau d'équilibre, il y a eu lieu de modifier par décision modificative n° 1, le budget annuel du service de l'assainissement, pour un montant de 6 022,08 €.
- **Subvention au collège Jean Monnet** Comme chaque année, le Conseil municipal a voté une subvention versée au collège et bénéficiant aux familles des 28 élèves de 3^e qui ont participé à l'un des trois voyages : Andalousie, Italie, France.
- **Espace jeunes** Il a été décidé de reconduire le montant de la cotisation annuelle à 25 € à partir du 1^{er} janvier 2020.
- **Raccordement au réseau d'assainissement** Afin de lever des ambiguïtés et contestations lors des transactions immobilières, il a été décidé de rendre obligatoire le contrôle des installations intérieures de collecte des eaux usées et pluviales, quant à leur raccordement aux réseaux collectifs à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier ou prise à bail commercial.
- **Chantier rue Charles de Gaulle : dévoiement et enfouissement des réseaux** A été approuvée une convention avec Orange relative à l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques, à l'occasion des travaux de remise aux normes.
- **Syndicats intercommunaux** Les rapports du SIAEP (eau potable) et du SIERE (parc automobiles de la gare) ont été présentés à l'assemblée communale, à la suite de leur adoption par leurs syndicats respectifs.



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



J-M Peinture
06 07 56 25 62

*Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage*

jeanmarcpeinture@gmail.com
40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



GA MENUISERIE
Menuiserie, Aménagement & Rénovation

- Fenêtres
- Placards
- Dressings
- Volets
- Parquets
- Cuisines

32, avenue de la Maladrerie
78450 Villepreux
06.77.80.84.66
www.ga-menuiserie.fr



Dépannage à domicile

Ne vous faites pas arnaquer !

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes vient de lancer une campagne de sensibilisation visant à prévenir les consommateurs de certaines pratiques de professionnels du dépannage à domicile peu scrupuleux.

Infractions liées aux démarchages à domicile, publicités trompeuses, pratiques commerciales agressives ou encore abus de faiblesse, ces entreprises sont prêtes à tout pour vous arnaquer.

Trois conseils à retenir :

Méfiez-vous des prospectus d'aspect faussement « officiel » déposés dans votre boîte aux lettres. Adressez-vous à des professionnels locaux bien identifiés. Ne signez pas de devis prohibitifs sous la contrainte ou au motif que les frais seront pris en charge par votre assurance. **+Infos :** www.economie.gouv.fr/dgccrf



Sécurité

Voisins vigilants et solidaires



La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire qui vous permet d'être en relation avec les habitants de votre quartier pour lutter ensemble contre les cambriolages de manière simple et gratuite.

En France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes. Dans les quartiers de

Voisins Vigilants, le ministère de l'Intérieur constate une réduction des cambriolages de 40 %. La plupart des flagrants délits sont constatés grâce à l'appel d'un voisin attentif, et les voleurs le savent !

La mairie et la police municipale de Saint-Nom-la-Bretèche sont eux-mêmes inscrits au réseau et peuvent ainsi alerter par SMS, emails ou notifications, les « Voisins Vigilants » d'un ou plusieurs quartiers de la commune.

Ce dispositif permet aussi de créer de vrais liens de voisinage et d'établir un climat de confiance et d'écoute permettant de ne plus se sentir isolé.

+Infos : www.voisinsvigilants.org ou Michel Moreau, m.moreau@mairiesnlb.fr

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Les Gendarmes de Noisy-le-Roi vous conseillent :

- En cas d'absence, fermez vos volets,
- Si vous partez en vacances, signalez votre absence directement à la brigade de gendarmerie,
- Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Enclenchez systématiquement votre alarme, même en cas d'absence de courte durée,
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, cartes de crédit, sacs à main, clés de voiture...
- En cas de personne ou véhicule suspect avisez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

Conciliateur de justice

Hervé BIBET, conciliateur à Noisy-le-Roi, a pour mission de résoudre à l'amiable les différends qui lui sont soumis en instaurant un dialogue entre les parties et en évitant ainsi tout recours en justice. Il intervient notamment pour des problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de la consommation, impayés, malfaçons lors de travaux, contrat de travail...

Permanences gratuites sur rendez-vous, 37 rue André le Bourblanc à Noisy-le-Roi, le samedi de 9h à 12h. **Contact :** 06 65 47 76 58 / herve.bibet@conciliateurdejustice.fr.

Retour en images



2 SEPTEMBRE : Emouvante cérémonie d'hommage aux trois ouvriers agricoles fusillés par les SS allemands le 20 août 1944 au lieu-dit de la Tuilerie où une stèle a été érigée.



7 SEPTEMBRE : Journée des associations à l'Espace JKM, un moment d'échanges avec les nombreux bénévoles de la commune.



13 SEPTEMBRE : Cette année, 75 joueurs ont participé à la 31^e Coupe de golf de la Mairie - trophée Patrice Galitzine - organisée au prestigieux golf de Saint-Nom-la-Bretèche (résultats page 7).



14 SEPTEMBRE : Une première à Saint-Nom-la-Bretèche : le grand barbecue des Commerçants qui a réuni pas moins de 250 convives sur la place du village dans une ambiance festive et amicale.



14 & 15 SEPTEMBRE : Saint-Nom-la-Bretèche a accueilli à l'Espace JKM le 1^{er} festival de BD de la Communauté de Communes Gally Mauldre. Ce salon de la bande dessinée auquel a participé une trentaine d'auteurs talentueux venus y dédicacer, durant ces deux jours, leurs BD pour le plus grand plaisir des très nombreux collectionneurs, passionnés et amateurs.



22 SEPTEMBRE : La brocante du village organisée par le Service municipal des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) a accueilli cette année des exposants professionnels, une vraie valeur ajoutée pour cette manifestation très attendue des chineurs de la région. Un manège et des animations de rue étaient également proposés.



28 SEPTEMBRE : L'association Saint Nom La Nature a organisé la fête des plantes et de l'environnement, place de l'Europe. Différents stands proposaient fleurs, vivaces, bonsaïs, miel, vin biologique, produits d'entretien et cosmétiques naturels... Les enfants étaient aussi à la fête grâce à la présence des animaux de la ferme pédagogique Tiligolo.



11 AU 14 OCTOBRE : Edwige Mitterrand et Christine Nataf, artistes peintres, ont été mises à l'honneur à l'occasion de l'exposition présentée en mairie par l'association Reg'art 78.



23 OCTOBRE : Frissons garantis pour les enfants qui ont assisté au spectacle jeune public « La Sorcière du placard aux balais » proposé par le SACA à l'Espace JKM durant les vacances de la Toussaint.

Des parkings à Saint Nom la Bretèche ?

Non Monsieur le Maire, nous n'avons pas voté « pour » le parking en construction à côté du pôle sportif Teddy Riner. Nous avons voté pour un projet global de réaménagement de la rue Charles de Gaulle, pour lequel la recherche de subventions obligeait à grouper dans un projet commun, l'aménagement de la rue Charles de Gaulle avec le croisement avec la rue des Platanes.

Connaissant l'importance pour notre commune des travaux de réappropriation de la voie laissée libre par la mise en service de la déviation, qui aurait pu voter contre ?

Jamais il n'a été expliqué que la construction de ce parking supplémentaire obligeait à abattre tous les arbres qui se trouvaient à cet emplacement. Nous constatons que l'entrée du village est maintenant marquée par une étendue bétonnée ; certes, agrémentée de jeunes arbres, mais il ne s'agit pas d'un parc public dédié à la promenade, mais bien d'un parking.

Pour ceux qui aiment tellement qualifier notre commune de village, est-ce la vision que l'on peut avoir de l'entrée d'un village ?

Nous avons clairement et largement exprimé notre désaccord de la création de ces 60 places supplémentaires de parking, qui porte à 90 le nombre de places disponibles aux abords du pôle sportif. Aujourd'hui le parking souterrain de 30 places n'est pratiquement pas utilisé alors que sa gestion coûte 36 000 € par an qui sont prévus dans le budget de la commune. Or, aucune incitation à s'y rendre n'existe alors qu'il est situé à quelques pas de cette entrée de Saint Nom la Bretèche, pas même des panneaux indicatifs sur la rue des platanes et la rue Charles de Gaulle.

Est-ce là la vision d'une bonne gestion financière de notre commune ?

Pendant ce temps, l'étude du projet de halte-garderie est repoussée à 2020... Le City Park (espace extérieur clôturé aménagé pour différents jeux de ballons : volley, basket, hand-ball...) n'est envisagé que pour plus tard encore... Au CCAS, les critères permettant aux familles nombreuses aux revenus modestes, d'obtenir une aide financière pour leurs dépenses d'énergie, ont été durcis.

Décidément, qualité de vie n'a pas le même sens pour tout le monde.

Néanmoins, toute l'équipe vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année.

L'Equipe Demain Saint Nom
Bertrand Chanzy, Marie-Pierre Drain,
Christian Perroud, Muriel Mazars-Ferrone

LA QUALITÉ DE VIE EN (PROVISOIRE) PERTE DE VITESSE DANS « CE COIN QUI NOUS SOURIT »

Vous êtes nombreux à être convaincus que l'enjeu essentiel des prochains mois à Saint Nom la Bretèche repose sur les projets locaux de « la qualité de vie ». Nous préférons d'ailleurs cette dernière expression à celle d'écologie car source d'immédiat mieux vivre communal.

Les habitants soucieux donc de leur qualité de vie, savent maintenant qu'une victoire locale de cette approche, en Mars, n'est plus un rêve. Et cela tout bonnement parce que l'engagement pour le contrôle de notre quotidien est devenu aussi nécessaire qu'urgent. Cette prise de conscience plus ou moins récente est frappée du sceau d'une conviction allant bien au-delà des fleurs et des petits oiseaux.

Notre commune ne devra pas s'aligner sur des principes dogmatiques mais choisira de dépasser la théorie car son souci premier sera celui du concret donc de l'efficacité. Peu de scoops à attendre mais rappel plutôt de propositions anciennes chargées d'un bon sens observé aujourd'hui avec évidence, mais hélas négligées...

Bien évidemment notre fâcheuse et maintenant bien connue DEGRADATION DES TRANSPORTS auparavant publics est au premier rang de cette quotidienne atteinte au mode de vie qui frappe notre commune d'une réputation dont elle se serait bien passée...

Une dynamique d'amélioration a d'ailleurs commencé (indépendante de notre exécutif municipal au désintérêt notoire) puisqu'une association de défense des transports, composée de membres de plusieurs communes (tout arrive !!) vient d'être reconnue par l'administration préfectorale. Nous lui laissons le soin de communiquer par ses propres moyens et d'avancer propositions et MODES D'ACTION.

Si à l'évidence les transports seront le premier sujet abordé dans les prochains mois n'oublions cependant pas la pollution phonique des avions de Chavenay, l'oubli « esthétique » des entrées de village et de leur entretien, la vitesse excessive, l'avenir de la poste, etc...

Sans parler du DEFICIT DE COMMUNICATION du maire. J'atteste personnellement la chose car, même dans feu mon périmètre des fonctions officielles de « conseiller municipal au développement durable » je suis trop souvent resté orphelin des réponses (d'ordre technique) souhaitées après mes courriers. Ces derniers concernaient essentiellement les transports (Flexibus, la gare, les bus...). Il s'agissait de mises en garde régulières bien sûr suivies des très concrètes propositions bien connues des lecteurs de mon e-journal hebdomadaire.

Pour REUNIR POUR REUSSIR
Jean Marie Chazal
Maire-adjoint honoraire
Conseiller municipal indépendant
jeanmarie.chazal@yahoo.fr

09 75 51 11 30

www.menuiserie-gepetto.fr
8, rue de Maule - 78870 Bailly

G
Menuiserie Gepetto
Atelier artisan



f www.facebook.com/menuiserieGepetto



Énergies renouvelables • VMC • Climatisation
Pompe à chaleur • Plomberie
Chauffage au gaz, fuel, électrique • Carrelage
Salle de bain • Traitement des eaux
Isolation • Couverture

14/1 ter, rue Maurice Jouet - 78340 Les Clayes-sous-Bois
Fax : 01 30 56 13 50
seelavabrealain@wanadoo.fr - www.seelavabrealain.com

01 30 56 10 50

**LES FERMES
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés - 78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1928

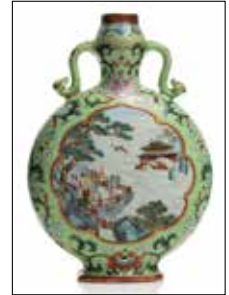
ESTIMATIONS DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART

PERMANENCES À

LE PORT-MARLY - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - VILLENES-SUR-SEINE

MONTFORT-L'AMAURY - RAMBOUILLET

et sur rendez-vous à votre domicile dans l'ensemble des Yvelines



Les objets estimés pourront être vendus aux enchères à l'Hôtel Drouot



Contact

M^{me} Camille DUTOT
Expert en objets d'art
06 89 51 29 82



Informations

www.millon.com
cdutot@millon.com
Facebook - Instagram

MILLON DROUOT - 19, rue de la Grange Batelière - 75009 Paris - 0148 00 94 26

OVV Agément n°2002-379



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

Agence de Saint-Nom-la-Bretèche

33 route de Saint-Germain - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

*L'Agence vous offre un dossier complet
d'estimation de votre bien, contactez-nous !*



La Résidence
Saint-Nom à
votre service pour
Simplifier,
Sécuriser et
Optimiser
vos transactions.

01 34 62 62 00

caroline@laresidence.fr - www.laresidence.fr

Achat - Vente - Location